



Société gestionnaire

Boulevard Mayence, 1
6000 Charleroi
Tél. 071/ 20 28 11

«ADRESSE_1»
«ADRESSE_2»
«CP» «LOCALITE»

Votre interlocuteur : Raphaël DURANT
Tél : 071 /20.28.81 - Fax : 071/33.42.36
E-Mail : raphael.durant@igretec.com
Vos références :
Nos références à rappeler : KC/RD/SL/633 - 21-31740

Charleroi, le 24 mai 2019

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir vous faire représenter à l'**Assemblée générale ordinaire** de notre intercommunale, **le mardi 25 juin 2019 à 16h30**, en les locaux de la société gestionnaire IGRETEC, boulevard Mayence, 1/1 - 6000 Charleroi, salle « Le Cube » (7^{ème} étage).

ORDRE DU JOUR

1. Rapport du Conseil d'administration et du Collège des contrôleurs aux comptes ;
2. Comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2018 - Approbation ;
3. Décharge à donner aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice de leur mandat au cours de l'année 2018 ;
4. Décharge à donner aux membres du Collège des Contrôleurs aux comptes pour l'exercice de leur mandat au cours de l'année 2018 ;
5. Augmentation de capital en Enora ;
6. Rapport annuel de rémunérations du Conseil d'administration ;
7. Nomination d'un réviseur d'entreprises pour une période de trois ans ;
8. Renouvellement de la composition des organes de gestion.

Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément à l'article :

- L1523-12 §1^{er}, à défaut de délibération, chaque délégué dispose d'un droit de vote libre correspondant au cinquième des parts attribuées à l'associé qu'il représente, et ce pour chacun des points de l'ordre du jour ;
- L1523-13 §1^{er} (alinéas 4 et 5), la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes associées ;
- L1532-1 §2, vous trouverez, en annexe, une invitation relative à notre séance du Conseil d'administration ouverte au public à publier sur votre site internet.

../.

L'article L1523-23 §1^{er} al.2 du CDLD prescrit d'informer chaque membre des conseils communaux et provinciaux associés de notre rapport de gestion. A cet effet, vous trouverez, en annexe, les courriers nominatifs destinés à chacun des membres de votre Conseil.

Nous comptons beaucoup sur votre présence et vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments tout dévoués.

POUR LE PRESIDENT,



R. DURANT
Secrétaire général

Annexe(s) : 5 délégations
1 modèle de délibération
1 note explicative sur les points de l'ordre du jour. Le rapport annuel 2018 est, quant à lui, consultable sur le site www.ipfh.be.
1 invitation à notre séance du Conseil d'administration ouverte au public (art. L1532-1§2 du CDLD)

→ Les délégués sont priés de se présenter ½ heure avant l'Assemblée générale afin de signer la liste de présences.